

I. Recension des écrits sur les barrières d'accès aux services des femmes et adolescentes immigrantes et des minorités racisées



Projet : Vers des changements systémiques pour
éliminer la violence subie par les adolescentes et
femmes immigrantes

Tatiana Sanhueza Morales, Ph. D.

Sonia Michaelsen, M. Sc.

Nassera Touati, Ph. D.

Organisme fiduciaire



Organisme porteur du dossier



Financement par



Femmes et Égalité
des genres Canada

INFORMATION DE PUBLICATION

Recherche et rédaction :

Tatiana Sanhueza Morales, Ph. D.

Sonia Michaelsen, M. Sc.

Équipe de recherche :

Tatiana Sanhueza Morales, Ph. D. (chercheuse principale)

Nassera Touati, Ph. D. (chercheuse principale)

Sonia Michaelsen, M. Sc. (assistante de recherche)

Coordination de l'édition et révision linguistique :

Andrée-Anne Lefebvre, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Université de Montréal

Graphisme :

Leslie Plumb, Centre de recherche et de partage des savoirs

InterActions, Université de Montréal

Diffusion : Centre de recherche et de partage des savoirs

InterActions

www.centreinteractions.ca

Reproduction : Il est permis de reproduire à des fins purement informatives et non commerciales tout extrait du présent document pourvu qu'aucune modification n'y soit apportée et que le nom de l'auteur original et de la source soient clairement indiqués.

Pour citer ce document : Sanhueza Morales, T., Michaelsen, S. et Touati, N. (2023) Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et les femmes immigrantes : I. Recension des écrits sur les barrières d'accès aux services des femmes et adolescentes immigrantes et des minorités racisées. Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Équipe de recherche REGARDS, Montréal, Novembre 2023, 43 pages.

© Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions

ISBN : 978-2-925333-03-6 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. MISE EN CONTEXTE	5
2. CADRE THÉORIQUE	7
3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	8
4. RÉSULTATS	11
4.1 Facteurs de niveau macrosystème.....	11
4.2 Facteurs de niveau exosystème.....	13
4.3 Facteurs de niveau microsystème.....	17
4.4 Facteurs de niveau ontosystème.....	19
5. DISCUSSION GÉNÉRALE	21
5.1 Facteurs découlant de la recension qui favorisent et entravent la demande d'aide des FAIMR.....	21
6. RECOMMANDATIONS TIRÉES DE LA RECENSION	24
6.1 Au niveau macro.....	24
6.2 Au niveau exo.....	25
6.3 Au niveau micro.....	27
CONCLUSIONS	30
RÉFÉRENCES	31
ANNEXE 1. LISTE DES ARTICLES RÉPERTORIÉS PAR LA RECENSION DES ÉCRITS	38
ANNEXE 2. APERÇU DES CARACTÉRISTIQUES DES ARTICLES INCLUS	41
ANNEXE 3. MODÈLE SOCIOÉCOLOGIQUE (GAUVIN-LEPAGE ET LEFEBVRE, 2010)	43

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une recension des écrits permettant d'identifier les éléments facilitateurs et les obstacles auxquels les femmes et adolescentes immigrantes et de minorités racisées (FAIMR) sont confrontées lorsqu'elles cherchent de l'aide en cas de violence entre partenaires intimes (VPI). En nous fondant sur cette recension des écrits, nous présentons également des recommandations sur la manière de s'attaquer à ces nombreux obstacles systémiques. Nous traitons notamment de la façon dont les services adressés aux FAIMR pourraient améliorer leurs politiques et leurs pratiques, dans le but de mieux les soutenir et de mieux répondre à leurs besoins uniques, particulièrement en matière de VPI.

Ce premier rapport, préparé par l'équipe de recherche sous la coordination de Tatiana Sanhueza, s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste : *Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et femmes immigrantes*, financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada, dont la Table de quartier de Montréal-Nord est l'organisme fiduciaire.

Le présent rapport est composé comme suit. En premier lieu, nous présentons une mise en contexte de l'étude donnant lieu à la problématique générale de la VPI et le contexte particulier de Montréal-Nord. Dans un deuxième temps, nous exposerons les objectifs de la recherche et la méthodologie utilisée. Ensuite, le cadre théorique qui a guidé l'analyse sera exposé. Dans une quatrième partie, les résultats de la recension des écrits seront présentés selon l'approche écologique, ce qui veut dire organisés en quatre niveaux : le macrosystème, l'exosystème, le microsystème et l'ontosystème. Dans une cinquième partie, nous discuterons des facteurs entravant et facilitant la demande d'aide des FAIMR, pour continuer avec des recommandations tirées de cette recension. Ce rapport termine par quelques conclusions.

1. MISE EN CONTEXTE

La violence entre partenaires intimes (VPI) est un grave problème de droits de la personne qui peut entraîner plusieurs conséquences sanitaires, économiques et sociales (Fondation canadienne des Femmes, 2016 ; Johnson et al., 2008 ; OMS, 2005). Préoccupée par la présence et les conséquences de la VPI dans leur communauté de Montréal-Nord, la Table femmes Osez au féminin de Montréal-Nord (TFOF), en partenariat avec la Table Paix et Sécurité urbaines (TPSU) de Montréal-Nord et la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN), a soutenu la réalisation du *Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord et de l'offre de services en la matière* en 2018 (Cousineau et al., 2019). Cette recherche a révélé que la VPI est effectivement un problème alarmant à Montréal-Nord : en 2016-2017, 789 plaintes pour violence conjugale ont été déposées sur le territoire (majoritairement par des femmes), conduisant à un taux de victimisation plus élevé que dans le reste de la ville de Montréal (7,12 % par rapport à 3,75 % respectivement).

Montréal-Nord est également caractérisée par un certain nombre de facteurs de risque connus pour la VPI, notamment un faible niveau socioéconomique, évalué selon le revenu moyen ou des indicateurs de précarité (chômage, faible revenu, faible scolarité, part des revenus consacrés au logement). Le territoire abrite également un grand nombre de personnes immigrantes et issues de minorités visibles qui ont des difficultés à s'intégrer socialement et économiquement en raison de leur statut d'immigration, des barrières linguistiques, des politiques discriminatoires (ex. la non-reconnaissance des diplômes étrangers) et du racisme (Adamuty-Trache, 2012 ; Creese et Wiebe, 2012 ; Dlamini et al., 2012 ; Dyck, 2018 ; Xu, 2007). Il n'est ainsi pas surprenant que les personnes immigrantes et issues des minorités racisées aient souvent des salaires plus bas au Canada que les personnes blanches, les femmes étant particulièrement touchées par ce phénomène (Banerjee et Lee, 2012 ; Boulet, 2012). Bien qu'il existe de nombreux organismes communautaires et institutions au sein de la communauté de Montréal-Nord qui répondent aux besoins de la population, il y a malheureusement une pénurie de services spécifiquement adaptés à la VPI (Cousineau et al., 2019) et qui abordent l'importante intersection entre l'exclusion sociale et économique et le problème qui nous concerne.

Pour répondre aux recommandations des auteurs et autrices du portrait (Cousineau et al., 2019), les trois Tables ont assumé un nouveau mandat : élaborer un plan d'action collectif

visant à prévenir la VPI et à soutenir les personnes concernées, notamment les victimes, par une offre suffisante de services complémentaires et adaptés. Dans le cadre de ce plan d'action, un projet en partenariat a été lancé et financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada : *Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et femmes immigrantes*.

L'objectif global de ce projet est de s'attaquer aux obstacles systémiques qui peuvent contribuer à la VPI. Il est plus précisément question de renforcer la capacité des organisations de Montréal-Nord à : 1) améliorer l'intégration sociale et économique de leurs clientèles immigrantes, et 2) agir de concert entre acteurs et actrices pour mieux répondre à la VPI. Pour y parvenir, nous devons mieux comprendre les besoins des femmes et adolescentes immigrantes et de minorités racisées en matière de VPI, d'autonomisation économique et d'intégration sociale.

Le projet est composé de trois volets : 1) recherche-évaluation ; 2) formation ; 3) intervention. L'objectif du volet recherche-évaluation est principalement de cibler les besoins des FAIMR victimes de VPI, ainsi que les obstacles et les éléments facilitateurs dans l'accès aux services en matière de VPI et d'autonomisation économique et sociale, dans le but de faire des recommandations qui guident l'intervention.

Ce travail s'effectue à travers deux activités principales : 1) recension des écrits et 2) consultation des acteurs et actrices des ressources du milieu et des FAIMR habitant à Montréal-Nord. Ce premier rapport présente les résultats de la première activité. Un deuxième rapport suivra, et celui-ci contiendra les résultats de la consultation et des recommandations sur l'amélioration de services tenant compte de la réalité particulière de Montréal-Nord.

Les résultats de la recherche-évaluation permettront d'informer les deux autres volets. Ce contenu sera utile pour la conception de formations destinées aux acteurs et actrices du milieu dans le cadre de ce projet.

2. CADRE THÉORIQUE

L'approche socioécologique, développée en premier lieu par Bronfenbrenner (1979), considère que le monde et la société sont constitués de différents écosystèmes et que ces différents écosystèmes interagissent et s'influencent mutuellement pour façonner un individu. Un modèle socioécologique conceptualise la VPI comme « un phénomène à multiples facettes fondé sur une interaction de facteurs personnels, situationnels et socioculturels » (Heise, 1998). Au niveau individuel, appelé l'ontosystème, l'histoire, les expériences et les caractéristiques d'une personne exerceront une influence sur les relations développées et sur la façon dont elle s'y comporte. Certains facteurs de ce niveau comprennent : la consommation d'alcool ou de drogues, le fait d'avoir été témoin de violence dans son enfance et ses propres mécanismes d'adaptation (Heise, 1998). Cet environnement se situe dans le micro-environnement, l'environnement relationnel le plus immédiat, constitué par les interactions en face à face qu'un individu entretient dans son environnement le plus proche, notamment avec sa famille et ses amis et amies. Après le microsystème il y a l'exosystème, qui comprend la communauté plus large d'un individu, y compris son environnement et son voisinage, les opportunités socioéconomiques, et les services et les ressources disponibles. Parmi les facteurs qui influencent la VPI à ce niveau, citons : le manque d'opportunités d'emploi, la faible cohésion de la communauté, la présence d'armes et la disponibilité de programmes et de services pour la VPI (Heise, 1998). Le niveau le plus large, qui englobe tous les autres environnements, est le macrosystème, qui comprend les normes sociales et culturelles et les politiques gouvernementales. Par exemple, les normes patriarcales et les valeurs machistes qui légitiment la violence, les politiques qui ne s'attaquent pas de manière adéquate aux inégalités sociales, et les rôles sexospécifiques rigides sont tous des facteurs au niveau macro qui peuvent affecter la VPI.

Cette théorie a été largement utilisée pour identifier les facteurs de risque et de protection de la violence (Foshee, Benefield, Ennett, Bauman, et Suchindran, 2004 ; Fredland, Ricardo, Campbell, Sharps, Kub, et Yonas, 2005 ; Gracia Leiva, Puente Martínez, Ubillos Landa, et Páez Rovira, 2019 ; Pittenger, Huit, et Hanse, 2016). Cependant, elle a été moins souvent utilisée pour comprendre comment différents éléments propres à chaque niveau peuvent faciliter ou empêcher la recherche d'aide pour les VPI par les FAIMR. Compte tenu de la nature complexe et multifactorielle de la VPI, la théorie socioécologique semble pertinente pour s'enquérir des politiques, pratiques, et solutions à différents niveaux.

3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif de cette revue de littérature était d'identifier les obstacles, les éléments facilitateurs et les besoins des FAIMR en ce qui concerne le dévoilement et l'aide pour la VPI. Afin de garantir que notre recherche soit aussi complète que possible, nous avons effectué des recherches dans la littérature scientifique et grise.

Pour la recherche scientifique, nous avons inclus des bases de données couvrant une variété de domaines : Social Services Abstracts, Cumulative Index to Nursing and Allied Health Literature (CINAHL), Web of Science, PubMed, et Gender Studies Database. Nous avons utilisé les mots clés suivants, appliqués aux titres, aux résumés et aux sujets :

- Pour la VPI : « *domestic violence* » ou « *domestic abuse* » ou « *intimate partner violence* » ou « *partner violence* » ou « *spousal abuse* » ou « *spouse abuse* » ou « *spousal violence* » ou « *conjugal violence* » ou « *marital violence* » ou « *marital conflict* » ou « *gender-based violence* » ou « *battered women* » ou « *dating violence* »
- Pour le statut d'immigrant, d'immigrante ou de minorité ethnique : « *immigra** » ou « *migrant** » ou « *refugee** » ou « *asylum seeker** » ou « *precarious status* » ou « *irregular status* » ou « *newcomer* » ou « *undocumented immigra** » ou « *illegal immigra** » ou « *ethnic minorit** »
- Pour femmes : « *female** » ou « *wom** » ou « *young wom** » ou « *girl** » ou « *adolescent** » ou « *teen** » ou « *teen girl** »
- Pour le contexte canadien : « *canad** » ou « *prince edward island* » ou « *newfoundland* » ou « *nova scotia* » ou « *new brunswick* » ou « *quebec* » ou « *ontario* » ou « *manitoba* » ou « *saskatchewan* » ou « *alberta* » ou « *british columbia* » ou « *yukon* » ou « *northwest territories* » ou « *nunavut* » ou « *montreal* » ou « *toronto* » ou « *vancouver* »

Nous avons d'abord effectué une recherche exploratoire incluant les États-Unis et les pays européens, qui a permis de trouver des milliers d'articles. Conformément à l'approche écologique adoptée, nous avons limité nos résultats au contexte canadien. Cela nous a permis d'orienter nos analyses en tenant compte des particularités de ce contexte. Les articles devaient être publiés en français ou en anglais, et après l'an 2000. Ce processus de recherche a sélectionné 206 articles. Après avoir éliminé les doublons, il restait 115 articles. Après avoir lu les titres et les résumés, et éliminé les articles qui n'étaient pas pertinents, nous

nous sommes retrouvées avec 83 articles. Nous avons exclu ce qui suit : les études de cas ; les revues de livres ; les articles qui ne portaient pas sur la VPI ; les articles portant sur la VPI, mais non spécifiques aux populations FAIMR ; les études qui n'ont pas eu lieu au Canada ; et les études de prévalence qui n'ont pas exploré les facteurs de risque et de protection.

Cependant, nos critères d'inclusion sont restés relativement larges : nous n'avons pas seulement inclus les études qui exploraient spécifiquement les comportements de recherche d'aide, mais aussi les études qui examinaient les expériences générales des personnes en matière de VPI, sachant que de nombreux facteurs qui influencent leurs risques et expériences de la VPI peuvent également affecter leur probabilité de dévoiler la situation et de rechercher de l'aide (ex. l'isolement social, les barrières linguistiques). Enfin, après l'examen du texte intégral, 49 articles (2 en français, 47 en anglais) ont été inclus dans l'analyse.

Comme nous avons trouvé si peu d'articles traitant spécifiquement de la VPI chez les adolescentes immigrantes et issues de minorités racisées (n = 8), nous avons effectué une recherche supplémentaire sur Google Scholar pour vérifier que nous n'avions pas raté d'articles importants et pertinents. Grâce à cette recherche, nous n'avons identifié qu'un seul autre article, ce qui porte le total à 50 articles (voir annexe 1).

Pour effectuer une recherche de la littérature grise, nous avons consulté les sites web des institutions et organisations pertinentes. Étant donné qu'il existe des centaines d'organisations qui luttent contre la violence domestique à travers le Canada, et que notre projet se déroulera au Québec, nous avons limité notre recherche aux organisations et institutions du Québec, notamment : Trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide (Trajetvi), Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF), Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, Médecins du monde, PROMIS, Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et ministère de la Famille. Bien qu'il y ait eu de nombreuses publications relatives à la violence conjugale, le nombre de publications spécifiques aux FAIMR était limité : 5 articles de Trajetvi, 6 de la FMHF et 1 de l'INSPQ, pour un total de 12 articles.

Les articles ont été importés dans NVivo 12 (QSR International Pty Ltd, 2020) pour les analyses. Les détails suivants ont été notés pour chaque article : les auteurs et autrices, l'année de publication, le titre, un bref résumé de l'objet de l'article, qui étaient les participants et

participantes à l'étude (personnes survivantes, prestataires de services, etc.), y compris la tranche d'âge des personnes participantes qui étaient des survivantes, le lieu de l'étude (ville, province), si l'étude portait sur un groupe ethnique/culturel/religieux particulier, et quel cadre ou théorie, le cas échéant, l'étude a adopté. Pour plus de détails sur les caractéristiques des articles inclus, voir l'annexe 2.

Chaque article a été lu attentivement et analysé sous l'angle des facteurs de risque, des facteurs de protection et des besoins relatifs à la recherche d'aide pour la VPI. Les passages et extraits pertinents ont été codés. Des exemples de codes incluent : les enfants, la police, le langage, la confiance, la confidentialité, la sensibilité socioculturelle, la culpabilité, l'amour et la criminalisation. Les codes ont ensuite été regroupés en catégories plus larges.

En lisant et en analysant chaque article, il est apparu qu'un cadre socioécologique était utile pour comprendre les expériences des FAIMR. Nous présentons donc nos résultats en accord avec cette théorie, que nous expliquons plus en détail ci-dessous.

4. RÉSULTATS

4.1 Facteurs de niveau macrosystème

L'un des facteurs les plus souvent cités comme influençant la décision d'une femme de demander de l'aide ou de quitter une relation violente était les normes culturelles et de genre. Les normes culturelles et de genre peuvent être un obstacle ou un élément facilitateur, selon le contexte. Par exemple, dans le cadre d'une enquête téléphonique menée auprès d'immigrantes d'Asie du Sud, Ahmad et al. (2004) ont constaté que les femmes ayant des opinions patriarcales plus fortes étaient moins susceptibles de considérer les cas d'abus comme de véritables abus. Les vues patriarcales comprennent la normalisation des comportements violents chez les hommes et encouragent la subordination des femmes, comme décrites dans une étude menée par Godoy-Ruiz et al. (2015):

Les participantes ont indiqué que le machisme, la valorisation culturelle des traits « masculins » et « agressifs » chez les hommes, et les modèles de socialisation des sexes qui attribuent aux femmes un rôle « passif » dans les relations, étaient également impliqués dans la VPI des hommes envers les femmes. Comme l'a déclaré une participante d'une quarantaine d'années, « en Amérique latine, la majorité des gens sont machistes et l'autorité est donnée aux hommes. Cela entraîne beaucoup de problèmes dans le couple parce que l'homme pense que les femmes doivent faire ce qu'il dit » (Nancy). Sept des femmes ont évoqué la socialisation des sexes comme un facteur clé de la violence des hommes envers les femmes et de la réticence des femmes à quitter le mariage. (p.1775, traduction libre par Sonia Michaelsen).

La valeur culturelle du familisme, selon laquelle le bien-être et la paix au sein de la famille priment sur les intérêts individuels, a également été citée (ex. Ahmad et al., 2009; Gillis et al., 2006 ; Okeke-Ihejirika et al., 2018 ; Shirwadkar, 2004) et se traduit souvent par une culture du silence autour des questions de problèmes conjugaux ou de violences. Dans les entretiens menés par Alaggia et al. (2009), ils ont constaté que :

Une caractéristique dominante de ces données était les thèmes récurrents de la difficulté pour les femmes de révéler et de parler de la violence subie de la part de leur partenaire en raison des interdictions culturelles de reconnaître la violence ou d'envisager la séparation ou le divorce. Parmi les groupes culturels qui ont été interrogés, l'unité familiale est d'une

importance capitale dans leurs valeurs et croyances culturelles. (p. 338, traduction libre par Sonia Michaelsen)

En particulier pour les adolescentes et les jeunes adultes, les normes culturelles peuvent décourager les fréquentations et leur engagement dans des relations amoureuses. Les fréquentations sont perçues comme menant à des relations sexuelles avant le mariage, ce qui est considéré comme un péché :

C'est mal [de sortir avec quelqu'un]... parce que... comme maintenant vous sortez avec quelqu'un, à la fin du rendez-vous parfois il y a du sexe... Le sexe avant le mariage est un péché majeur dans l'Islam.... c'est l'une des plus graves choses que l'on peut faire (Couture-Carron, 2020, p. 7 ; traduction libre par Sonia Michaelsen).

D'autre part, la littérature suggère que l'acculturation aux normes canadiennes peut jouer un rôle favorable dans les comportements de recherche d'aide des femmes. Plus elles passent de temps au Canada, plus elles sont exposées à l'idée que la VPI est non seulement illégale ici, mais aussi moralement répréhensible (Mehta et Gagnon, 2016).

Les politiques et les décisions gouvernementales sont un autre facteur de niveau macro qui ont souvent influencé indirectement la capacité ou la volonté d'une femme de chercher de l'aide en cas de VPI. Certains articles mentionnent des réductions continues de financement, influençant la disponibilité et la qualité des services pour la VPI et les femmes immigrantes (Alaggia et al., 2017 ; Holtmann et Rickards, 2018). De nombreuses autres études ont mentionné que les politiques d'immigration impliquant le parrainage d'un ou d'une partenaire par un ou une autre ont conduit de nombreuses femmes à être dépendantes de leur conjoint et à s'abstenir de révéler tout abus de peur de perdre leur statut d'immigration et d'être expulsées du pays (Alaggia et al., 2009 ; Bhuyan et Bragg, 2021 ; Jayasuriya-Illesinghe, 2018 ; Guruge et Humphreys, 2009). Un exemple donné est la politique concernant la résidence permanente conditionnelle, mise en œuvre de 2012 à 2017 par le gouvernement fédéral conservateur. Bhuyan et Bragg (2021) décrivent comment cette politique obligeait certaines conjointes et certains conjoints nouvellement parrainés à cohabiter avec leur parrain pendant deux ans après leur arrivée au Canada, afin de conserver leur statut de résidence permanente. Cela signifie que les femmes parrainées par un partenaire violent se sentaient souvent déchirées entre leur sécurité et le maintien de leur statut d'immigration. Bien que cette politique ait été abrogée par la suite, d'autres textes notent que les politiques d'immigration du Canada sont complexes et en constante évolution, ce qui augmente la difficulté pour les personnes

immigrantes de se tenir au courant et de comprendre leurs droits (Holtmann et Rickards, 2018). Même les prestataires de services ont déclaré qu'il était difficile de suivre tous les changements de politiques, ce qui signifie qu'il leur est souvent difficile de conseiller les femmes sur la meilleure façon de procéder et sur la manière dont certaines actions peuvent ou non avoir un impact sur leur statut d'immigration (Abji, 2018).

Heureusement, d'autres politiques ont été considérées comme ayant un impact plus positif et plus valorisant pour les femmes. Par exemple, les politiques et pratiques gouvernementales qui prévoient la fourniture de services sociaux et de santé gratuits, de garderies subventionnées et d'une aide sociale ont permis aux femmes d'être plus indépendantes et stables sur le plan socioéconomique, de sorte qu'elles se sentent suffisamment en sécurité pour quitter leur partenaire violent et commencer une nouvelle vie (Gagnon et Stewart, 2014 ; Hyman et al., 2008 ; Mehta et Gagnon, 2016 ; Ozturk et al., 2019). Toutefois, il est important de noter que toutes les catégories de personnes immigrantes ne sont pas admissibles à ces avantages : les personnes considérées comme étant au Canada de façon temporaire (ex. les travailleurs, les travailleuses et les membres de la communauté étudiante internationale) et les personnes immigrantes sans papiers (Educaloi, n.d.).

4.2 Facteurs de niveau exosystème

Les facteurs au niveau de l'exosystème concernaient principalement les organisations et les services, y compris leur disponibilité, leur accessibilité, leur qualité et les approches adoptées pour servir les femmes. Plusieurs articles décrivent les nombreux services auxquels les femmes ont eu recours, notamment des services juridiques, de garde d'enfants, de logement, de santé et de lutte contre la VPI, qui les ont aidées à s'orienter dans la complexité de leur situation. On note également l'importance que ces femmes accordent à la disponibilité de ces services, surtout si l'on considère que ceux-ci ne sont pas toujours disponibles dans leur pays d'origine (Ahmad et al. 2009 ; Alghamdi et al. 2021 ; Mehta et Gagnon, 2016 ; Holtmann, 2016). Cependant, la disponibilité de ces services dépend des décisions gouvernementales prises au niveau du macrosystème (tel que présenté précédemment), notamment en matière de financement la plupart des services sociaux et de santé sont financés par des fonds publics, ce qui signifie que toute réduction du soutien du gouvernement affecte directement la mesure dans laquelle les organismes peuvent fournir des programmes et un soutien (Jayasuriya-Illesinghe, 2018). Dans une étude menée auprès de survivantes immigrantes et de prestataires de services, Holtmann et Rickards (2018) décrivent la malheureuse réalité de

nombreuses organisations au Canada :

Le personnel des organismes et agences de services publics du Nouveau-Brunswick dans les secteurs de l'établissement des personnes immigrantes et de la violence conjugale dispose de peu de financement de base et a l'impression de pousser les ressources actuelles à la limite. Ils et elles n'ont pas de fonds pour travailler sur des projets de collaboration concernant les personnes immigrantes et [la violence entre partenaires intimes]. (p.299, traduction libre par Sonia Michaelsen)

Une autre question concernant la disponibilité des services était celle des services adaptés aux besoins et aux situations uniques des FAIMR. Certains articles décrivaient le souhait des participantes que davantage d'activités soient proposées aux femmes par des femmes, afin d'augmenter la probabilité qu'elles y participent et se sentent à l'aise (Holtmann et Rickards, 2018 ; Walton Roberts, 2008).

De même, l'importance d'avoir des services adaptés à la réalité socioculturelle a été évoquée par les participantes dans de nombreuses études (ex. Couture-Carron, 2020 ; Guruge et Humphreys, 2009 ; Okeke-Ihejirika et al., 2018 ; Thurston et al., 2013). Les femmes ont décrit ce qu'elles entendaient par sensibilité socioculturelle, ce qui inclut un personnel capable de parler la même langue que les femmes, afin qu'elles puissent facilement s'exprimer dans leur langue maternelle. En outre, un manque de sensibilité culturelle peut se traduire par le développement de pratiques ou d'approches ancrées sur des normes occidentales, qui peuvent être considérées comme moins pertinentes dans le processus de sortie de la violence, du moins par certaines femmes. Par exemple, les approches plus collectivistes du soutien et de la guérison, telles que les activités de groupe centrées sur un passe-temps ou une compétence, peuvent être plus appréciées que la thérapie individuelle :

Nous n'avons pas besoin de penser comme les personnes occidentales, d'aller voir un ou une psychologue, ou un consultant ou une consultante, et de parler de cette expérience, mais peut-être de trouver des approches créatives pour aider les gens, des moyens pratiques [de traiter] beaucoup de choses de base comme trouver un emploi, s'occuper et avoir un peu d'espace pour [avoir] de l'air frais dans l'esprit. (Guruge et Humphreys, 2009, p.72, traduction libre par Sonia Michaelsen)

De plus, bien que l'encouragement à la séparation ou au divorce d'un partenaire violent puisse sembler être une solution logique qui favorise la sécurité et le bien-être des femmes, cela

peut aller à l'encontre des valeurs ou des normes qui encouragent le maintien de la famille :

Cependant, le fait de divorcer ou de se séparer ne correspond pas nécessairement aux besoins ou aux réalités des femmes immigrées. Dans certains cas, les femmes immigrées peuvent vouloir reconstruire leur vie avec un partenaire violent (Okeke-Ihejirika et al., 2018, p. 16, traduction libre par Sonia Michaelsen).

En outre, la majorité des services disponibles en matière de VPI sont spécifiquement destinés aux femmes survivantes. Cependant, les FAIMR des études recensées ont exprimé le souhait que des services soient également disponibles pour leurs partenaires masculins, au lieu de les diaboliser, afin de les aider à modifier leurs comportements violents :

[...] le fait de cibler la violence d'une manière culturellement sensible signifie maintenir la neutralité et ne pas « pointer du doigt » vers un partenaire. Les participants et participantes ont souligné l'importance de l'orientation vers un traitement pour les personnes commettant les agressions, et pas seulement pour les victimes. Ils et elles ont insisté sur la nécessité de changer la façon dont la violence est perçue par la famille et la communauté dans son ensemble (Janssen et al., 2009, p.1047, traduction libre par Sonia Michaelsen).

Bien que certaines participantes aient déclaré que le fait de pouvoir compter sur des prestataires de services provenant du même milieu culturel pouvait être utile et favoriser une plus grande confiance et une meilleure compréhension, d'autres ont indiqué que cela pouvait être problématique. Certaines communautés ethniques ou culturelles sont petites et très unies, et les femmes peuvent craindre de demander de l'aide à des organismes spécifiques à leur culture, car elles peuvent connaître certains des intervenants et intervenantes, ou la nouvelle de leur situation peut se répandre dans leur communauté (Alaggia et al., 2017 ; Guruge et Humphreys, 2009 ; Jansen et al., 2009). En outre, les prestataires de services provenant de leur milieu culturel peuvent avoir des points de vue traditionnels et patriarcaux et réagir à une révélation de la violence en portant un jugement et en rejetant la faute sur la femme (Aujla, 2020).

Une autre question qui est ressortie de la littérature est que, même si des services sont disponibles, ils ne sont pas toujours **accessibles** aux FAIMR. Les femmes peuvent avoir des horaires de travail longs ou irréguliers, exercer des responsabilités en matière de garde d'enfants ou vivre dans un quartier de la ville éloigné de la plupart des organisations et des services. Bien que cela puisse sembler être des obstacles au niveau individuel qui empêchent

les femmes d'accéder aux services, cela reflète également les politiques organisationnelles et la façon dont elles mènent leurs activités. Comme l'expliquent Guruge et Humphreys (2009) :

Nous fournissons des services aux femmes. Mais les femmes doivent sortir de chez elles et venir. C'est un facteur de temps, c'est un facteur géographique, et c'est un facteur de déplacement. Il est difficile pour une femme de se déplacer en autobus [...] Les participants et participantes ont déclaré qu'il devrait y avoir un moyen pour les professionnels et professionnelles de la santé, les travailleuses et les travailleurs sociaux et les travailleurs et les travailleuses de l'établissement de rencontrer les femmes chez elles ou à proximité, afin d'améliorer l'accès des femmes aux prestataires de services sans mettre en danger leur sécurité. Cependant, les visites à domicile ont été perçues comme ayant des implications juridiques pour les prestataires de services et leurs agences... (p.73, traduction libre par Sonia Michaelsen)

L'un des principaux facteurs au niveau de l'exosystème concernant les pratiques des intervenants et des intervenantes qui peuvent affecter la décision personnelle d'une femme d'obtenir du soutien pour résoudre sa situation est son expérience antérieure positive ou négative avec des organisations et des services. Dans plusieurs études, les femmes ont décrit les comportements peu utiles et problématiques qu'elles ont rencontrés avec la police, les systèmes judiciaires et même les services de lutte contre la VPI, notamment : ne pas prendre au sérieux les rapports des femmes, ne pas les croire, le fait de rejeter la faute sur elles, les comportements racistes, le manque de suivi, les longs délais, les comportements apathiques, et le manque de connaissances sur la VPI (ex. Couture-Carron, 2022 ; Gillis et al., 2006 ; Tam et al., 2016 ; Bhuyan et Bragg, 2021). Dans plusieurs études, tant les prestataires de services que les survivantes ont souligné l'importance de former le personnel des organisations non spécialisées dans la VPI aux questions liées à la VPI en utilisant une approche sensible à la culture (Alghamdi et al., 2021 ; Aujla, 2020 ; Alaggia et al., 2017). D'autre part, ces dernières ont décrit plusieurs caractéristiques ou compétences des prestataires de services qui étaient utiles et appréciées : écoute active, absence de jugement, temps consacré aux femmes, empathie, patience et être des modèles d'indépendance féminine (Ahmad et al., 2009; Ahmad et al., 2013; Gillis et al., 2006 ; Guruge et al., 2019 ; Tam 2004; Tam et al., 2016). Un autre facteur qui ressort de la recension des écrits est que pour les FAIMR, le fait de se sentir en sécurité et respectées les a également aidés à apprendre comment rétablir la confiance avec les gens après des événements traumatisants (Couture-Carron et al., 2022). Les expériences positives à travers différents services sont cruciales pour soutenir les FAIMR, car 1) les femmes réussissent rarement à quitter une relation violente du premier coup, et 2) il est rare que ces

femmes contactent pour la première fois une organisation de lutte contre la VPI pour obtenir de l'aide. En général, c'est grâce à d'autres organismes avec qui elles ont établi une relation de confiance avec le personnel au fil du temps, qu'elles finissent par se confier (Thurston et al., 2013).

4.3 Facteurs de niveau microsystème

Les facteurs à ce niveau qui facilitent ou entravent les comportements de recherche d'aide des femmes sont le niveau d'intégration sociale et les influences des réseaux sociaux, notamment la famille, les amis, les amies et les institutions religieuses. Les normes culturelles plus larges peuvent avoir des effets très concrets au sein des cercles sociaux des femmes, notamment la pression exercée par les pairs pour qu'elles restent avec leur partenaire, les conseils peu utiles et peu encourageants des pairs, la stigmatisation sociale et l'ostracisation. Par exemple, dans une étude avec les femmes musulmanes, « [elles] ont déclaré qu'elles devaient choisir entre le fait de rester dans une relation abusive ou de fuir la violence et d'être ostracisées par leur famille et leur communauté » (Alghamdi et al., 2021, traduction libre par Sonia Michaelsen). Si les femmes parlent, elles risquent d'être blâmées, de se faire dire qu'elles méritent la violence, d'entendre qu'elles doivent sacrifier leurs propres désirs pour le bien de la famille, ou d'être encouragées à garder l'espoir que leur partenaire changera de comportement (ex. Holtmann, 2016 ; Thurston et al., 2013 ; Tam et al., 2016 ; Ozturk et al., 2019 ; Mason et al., 2008 ; Gillis et al., 2006).

D'autre part, le cercle social d'une femme peut aussi jouer un rôle important de facilitateur. La famille et les amis et amies peuvent fournir un soutien matériel qui contribue à réduire le stress d'une femme, ou qui l'aide à quitter une relation violente, comme la garde des enfants ou un logement sécuritaire (Ahmad et al., 2013). Les réseaux sociaux d'une femme peuvent également l'aider en l'écoutant, en lui prodiguant des conseils, en l'informant de ses droits et en lui faisant connaître les ressources dont elle dispose (Ahmad et al., 2013 ; Ahmad et al., 2009 ; Gagnon et Stewart, 2014 ; Gillis et al., 2006 ; Godoy-Ruiz et al., 2015 ; Thurston et al., 2013).

Cependant, si une FAIMR est socialement isolée, il lui est difficile de chercher un quelconque soutien, qu'il soit formel ou informel. En raison du parcours migratoire, la famille et les amis et amies de nombreuses femmes se trouvaient dans leur pays d'origine et elles ne connaissaient

personne au Canada (Ahmad et al., 2009; Alghamdi et al., 2021 ; Gagnon et Stewart, 2014 ; Guruge et Humphreys, 2009). Par ailleurs, si elles ont déménagé dans une région où il n'y avait pas une forte communauté de leur origine ethnique, il peut être plus difficile de nouer des relations (Abraham et Tastsoglou, 2016). Tout cela est exacerbé par la tendance des personnes commettant des agressions à isoler délibérément leurs victimes :

Les participants et les participantes ont noté que les maris violents isolaient souvent leurs femmes de manière délibérée et systématique en limitant leur accès au téléphone ou en leur refusant l'argent pour le transport public. Ces femmes n'avaient aucun moyen d'atteindre des fournisseurs de soutien social formel. (Guruge et Humphreys, 2009, p.73, traduction libre par Sonia Michaelsen)

Au niveau de la famille, l'un des principaux facteurs qui influencent la décision d'une femme de demander de l'aide en cas de violence ou de quitter une relation violente est la présence d'enfants. Cela a des implications logistiques très réelles pour les femmes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le fait d'avoir des enfants peut rendre l'accès aux services plus difficile pour les femmes en raison des exigences liées à la garde des enfants. Le fait d'avoir des enfants signifie également être en mesure de subvenir économiquement à leurs besoins, ce qui est souvent plus facile à faire dans un ménage biparental (Tam et al., 2016 ; Thurston et al., 2013). Pour certaines femmes, le fait de fournir un foyer biparental aux enfants était de la plus haute importance, ce qui explique pourquoi elles restent à la maison (ex. Ahmad et al., 2009; Alaggia et al., 2009 ; Kanagaratnam et al., 2012 ; Tam et al., 2016).

Dans le cas d'autres femmes, elles veulent protéger leurs enfants de ce qui se passe entre leurs parents (Ahmad et al., 2009). En effet, le fait de vouloir protéger les enfants peut motiver les femmes à demander de l'aide (Alaggia et al., 2012 ; Gillis et al., 2006). Ahmad et al. (2013) mentionnent comment certaines femmes de leur étude ont souligné l'importance pour leurs enfants de ne pas être exposés à de mauvais exemples ou modèles de rôle. Une fois qu'elles ont appris l'impact que la violence et les sévices peuvent avoir sur leurs enfants, il est devenu impossible d'ignorer leur situation (Gillis et al., 2006).

En particulier dans le cas des adolescentes et des jeunes adultes, si les normes culturelles interdisent ou stigmatisent les fréquentations, il devient de plus en plus difficile pour une jeune victime d'abus d'en parler, car elle risque d'avoir des problèmes avec sa famille et d'être considérée comme une source de honte pour son entourage : sa famille et sa communauté (Couture-Carron, 2020).

4.4 Facteurs de niveau ontosystème

Plusieurs caractéristiques personnelles sont ressorties de la littérature comme étant des facteurs pouvant influencer la décision d'une femme de demander de l'aide en cas de VPI : l'état psychologique, l'âge, le statut socioéconomique, la durée du séjour au Canada, la maîtrise de l'anglais ou du français et la connaissance des droits et des ressources.

En ce qui concerne l'état psychologique, la peur était l'une des émotions motrices empêchant ou retardant la recherche d'aide. Les femmes ont déclaré avoir peur de plusieurs choses : la peur d'être expulsées en fonction de leur statut d'immigration, la peur que les agences de protection de l'enfance interviennent et leur enlèvent leurs enfants, la peur de repartir seules à zéro et la peur de leur sécurité si elles quittaient leur partenaire ou si celui-ci apprenait qu'elles ont parlé de la violence à quelqu'un (Abji, 2018 ; Alaggia et al., 2009 ; Alaggia et al., 2012 ; Bhuyan et Bragg, 2021 ; Guruge et Humphreys 2009 ; Shirwadkar, 2004 ; Souto et al., 2016). De même, de nombreuses femmes ont également souffert de dépression, ce qui a affecté leur capacité à demander de l'aide. Comme l'a décrit une participante à une étude menée par Godoy et Ruiz (2015) :

Je ne voulais parler à personne, je m'isolais, j'avais des pensées négatives. J'étais là avec ma fille et mon fils, je faisais les tâches ménagères, mais je me sentais très triste [...] Je pense que pendant longtemps, je n'ai pas réalisé que c'était une dépression, mais je pleurais beaucoup, je me sentais seule et je n'avais aucune envie de parler à qui que ce soit. Je me sens toujours comme ça. Je n'ai envie de parler à personne, ni de répondre au téléphone, ni de regarder la télévision, ni de lire, c'est comme si mon esprit était vide. (p. 1776, traduit de l'anglais par l'auteur).

Parmi les autres sentiments négatifs qui font qu'il est difficile pour les femmes de demander de l'aide, citons l'autoaccusation, la honte, la culpabilité et le souci de la réputation (Ahmad et al., 2009; Gillis et al., 2006 ; Kanagaratnam et al., 2012 ; Mehta et Gagnon, 2016 ; Okeke-Ihejirika et al., 2018). Ces sentiments reflètent souvent l'intériorisation de normes culturelles et de genre plus larges :

Les femmes de notre étude ont estimé que les attentes culturelles de silence, de subordination et d'obligation de la part des femmes en tant qu'épouses, sœurs et filles ont accru leurs sentiments de culpabilité, de honte et de stigmatisation sociale au point où elles ont eu

l'impression que le fait de révéler leur situation et de demander de l'aide n'était même pas une option pour elles. (Ahmad et al., 2009, p. 620, traduction libre par Sonia Michaelsen)

Selon la littérature recensée, l'âge et le statut socioéconomique peuvent jouer un rôle médiateur dans la décision d'une femme de demander de l'aide, bien que les résultats soient mitigés quant à la direction de la relation. Hyman et al. (2009) ont constaté que « les femmes âgées et les femmes ayant des revenus plus faibles étaient significativement plus susceptibles de demander de l'aide que les femmes plus jeunes et les femmes ayant des revenus plus élevés » (traduction libre par Sonia Michaelsen). D'autre part, des participants et des participantes dans une étude menée par Kanagaratnam et al. (2012) ont suggéré que les femmes plus âgées pourraient être plus susceptibles de tolérer la violence que les femmes plus jeunes. D'autres études ont suggéré que le statut socioéconomique inférieur empêche les femmes de demander de l'aide ou de partir, en raison de la gêne liée à la pauvreté ou à la dépendance financière (Abraham et Tastsoglou, 2016 ; Ahmad et al., 2009; Alaggia et al., 2012). Grâce à des enquêtes menées auprès de femmes, Couture-Carron et al. (2022) ont découvert que celles qui étaient plus éduquées et plus stables financièrement étaient plus susceptibles d'appeler la police à l'aide en cas de VPI.

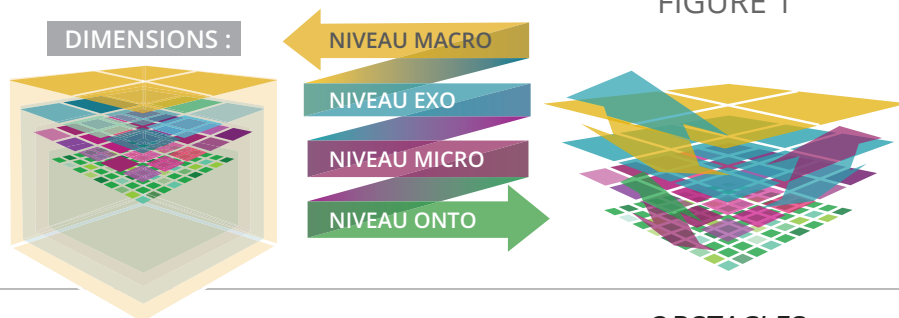
Enfin, un trio de caractéristiques personnelles qui semblaient interdépendantes comprenait la durée du séjour d'une femme au Canada, sa connaissance de ses droits et de ses ressources, et sa maîtrise de l'anglais ou du français. En effet, plus une personne est au Canada depuis longtemps, plus elle est susceptible de connaître les services qui lui sont offerts et les droits qui la protègent, surtout si elle parle les langues officielles du pays (Hyman et al., 2006; Mehta et Gagnon, 2016 ; Merali, 2009). Cela a été mis en évidence dans une étude de Merali (2009) : « La connaissance est un pouvoir. Grâce à leurs compétences en anglais, ces femmes ont pu obtenir et lire les informations disponibles sur le parrainage, en ligne et sur papier » (traduction libre par Sonia Michaelsen). Une étude a révélé que les femmes capables de parler anglais étaient plus susceptibles d'appeler la police à l'aide en cas de violence (Couture-Carron et al., 2022). Par ailleurs, lorsqu'une femme n'était pas à l'aise en anglais ou en français, cela contribuait à son isolement social et rendait plus difficile l'accès aux services (Alaggia et al., 2009 ; Alaggia et al., 2012 ; Couture-Carron et al., 2022 ; Gillis et al., 2006).

5. DISCUSSION GÉNÉRALE

5.1 Facteurs découlant de la recension qui favorisent et entravent la demande d'aide des FAIMR

Cette analyse documentaire a révélé les manières complexes dont les facteurs à différents niveaux de l'écosystème ont un impact sur la recherche d'aide des FAIMR en ce qui concerne la VPI. Ces facteurs, incluant les valeurs religieuses et culturelles ; les politiques gouvernementales ; les systèmes d'oppression ; la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services au niveau organisationnel ; la dynamique des relations au sein du réseau social d'une femme et les caractéristiques individuelles, notamment l'état psychologique, le statut socioéconomique, la maîtrise de l'anglais et du français et la connaissance des droits et des ressources, jouent tous des rôles importants. Il est apparu clairement qu'il existait un chevauchement entre les différents niveaux de l'environnement, où les obstacles ou les défis à un niveau pouvaient se répercuter et créer davantage d'obstacles aux autres niveaux. La figure suivante illustre leur intersection et, en particulier, la complexité du processus de demande d'aide et d'amélioration des services qui ne dépend pas de changements à un seul niveau. Il faut tenir compte des contextes entourant ces demandes d'aide. Le contexte macro (ex. politiques existantes), le contexte exo (ex. organisations) et le contexte micro (ex. l'entourage des FAIMR) peuvent être des contextes qui facilitent ou entravent les demandes d'aide. De même, la création de nouveaux services ou l'adaptation de services existants se fait dans un contexte particulier. Le manque de financement ou de sensibilité culturelle dans les politiques peut affecter les possibilités de mise en œuvre de changements au niveau exo, tant sur le plan organisationnel que dans l'intervention menée par les acteurs et actrices. Les normes culturelles et de genre jouent également un rôle important dans le processus de recherche d'aide chez les FAIMR, ainsi que dans la relation établie entre celles-ci et les prestataires de services. Ces normes peuvent également moduler le développement de pratiques d'intervention culturellement inclusives.

FIGURE 1



OBSTACLES

Niveau :	MACRO	EXO	MICRO	ONTO
	Des politiques d'immigration favorisant la dépendance des FAIMR vis-à-vis de leur agresseur (ex. parrainage)	Méconnaissance des prestataires de services sur les différents statuts d'immigration Accompagnement déficient auprès des FAIMR	Transmission d'informations erronées par l'entourage de la femme Renforcement pour ne pas demander d'aide	La FAIMR craint de perdre son statut Méconnaissance des droits Renforcement de son isolement Ne dévoile pas la VPI, ne demande pas d'aide
	Financement déficient des organisations axées sur les femmes et d'autres services communautaires pour lutter contre la VPI	Services insuffisamment adaptés Interruption de la continuité des services Manque de collaboration entre les services de lutte contre la VPI et les services d'immigration ou autres Difficulté à détecter la VPI et à référer les FAIMR vers la bonne direction	Entourage de la FAIMR mal informé sur les ressources existantes Faible soutien social et filet de sécurité inadéquat	La FAIMR évite de demander de l'aide ou de dénoncer la situation de violence Mauvaise expérience des FAIMR avec les services
	Politiques de lutte contre la VPI non sensibles à l'aspect culturel	Formation insuffisante des prestataires de services (équipes mal outillées et moins sensibles culturellement) Équipe culturellement peu diversifiée Incompréhension des valeurs culturelles des FAIMR	Entourage méfiant des services Ne renforce pas la demande d'aide	Faible relation de confiance et faible identification des femmes avec les organismes et prestataires de services Sentiment de jugement

OBSTACLES *suit*

Niveau :	MACRO	EXO	MICRO	ONTO
	Normes culturelles et de genre	Solutions centrées sur des approches individualistes plutôt que collectivistes Conflit culturel entre les prestataires de services et la clientèle (normes occidentales mises de l'avant) Conception homogène des FAIMR	La VPI est vue comme un tabou chez l'entourage de la FAIMR	Les décisions de la FAIMR sont basées sur des valeurs « famillistes » Sentiment de pression pour se séparer de son conjoint

FACILITATEURS

Niveau :	MACRO	EXO	MICRO	ONTO
	Des politiques favorisant l'autonomie économique et l'intégration sociale des FAIMR, quel que soit leur statut migratoire (ex. accès aux programmes sociaux, aux cours de francisation, au marché du travail)	Services offerts adaptés aux besoins des FAIMR victimes de VPI Collaboration établie entre différents services (ex. en VPI, employabilité, etc.)	Entourage de la FAIMR bien informé Soutien social et filet de sécurité renforcé	La FAIMR maîtrise la langue, connaît ses droits et les ressources d'aide Elle participe et s'intègre socialement, ce qui facilite la demande d'aide
	Politiques promouvant la responsabilité des conjoints ayant des comportements violents (CCV)	Services offerts aux CCV	Entourage de la FAIMR sensibilisé Changement de la façon dont la VIP est perçue Éviter de rejeter la faute sur la FAIMR	La FAIMR se sent moins culpabilisée et responsable des solutions Diminution du sentiment de honte

6. RECOMMANDATIONS TIRÉES DE LA RECENSION

L'analyse des articles nous a également permis de dégager plusieurs recommandations, explicites ou implicites, basées sur les expériences des survivantes et des prestataires de services. Dans un contexte culturellement diversifié comme Montréal-Nord, les recommandations ne peuvent pas négliger cette particularité. En outre, le sous-financement des organismes communautaires de Montréal-Nord est aussi un facteur à ne plus ignorer (Shaw et Godin, 2019). Les efforts pour améliorer les services de prévention et d'intervention à la VPI et répondre aux besoins des FAIMR doivent tenir compte de ces facteurs structureux et de contexte. Comme le montre la recension des écrits, les recommandations à un niveau faciliteraient la mise en place de mesures à un autre niveau.

6.1 Au niveau macro

De nombreuses recommandations portent sur la redéfinition des priorités et le changement de perspective, afin d'adopter une optique plus intersectionnelle et culturellement sensible lors de la mise en œuvre de projets et de politiques. Les territoires, comme Montréal-Nord, sont sujets à plusieurs politiques, programmes et pratiques sociales. Ainsi, les améliorations des conditions de vie de la population sont tributaires de plusieurs facteurs complexes trouvant leurs sources en dehors des dynamiques locales (Caillouette, Roos et Aubin, 2013 ; Gagné, Laforest et Maurice, 2016 ; Lachapelle et Bourque, 2020). Les recommandations mises en œuvre au niveau macro (ex. dans les politiques d'immigration), comme le fait d'adopter des approches plus inclusives ou d'augmenter les financements permanents pour prévenir et contrer la VPI, vont certainement moduler les possibilités de mise en place des actions au niveau exo. En guise d'exemple, les politiques qui offrent une protection et un libre accès aux services aux plus vulnérables (ex. les personnes sans papiers ou à statut précaire) et qui reconnaissent les diplômes et les expériences professionnelles obtenus à l'international (Bhuyan et Bragg, 2021 ; Guruge et Humphreys, 2009 ; Jayasuriya-Illesinghe, 2018) s'attaquent aux obstacles systémiques rencontrés par les FAIMR victimes de VPI et, en outre, peuvent faciliter leur autonomie économique et leur intégration sociale.

6.2 Au niveau exo

Dans le contexte de Montréal-Nord, il existe une grande diversité d'organisations, chacune ayant sa propre richesse d'expérience et de connaissances. Une collaboration accrue faciliterait l'échange de ces connaissances, afin de combler les lacunes de chaque organisation (Abraham et Tastsoglou, 2016 ; Guruge et Humphreys, 2009 ; Holtman et Rickards, 2018 ; Ozturk et al., 2019). Par exemple, les organisations qui se concentrent principalement sur le soutien aux personnes immigrantes ou aux minorités ethniques peuvent être une excellente ressource pour proposer des formations sur les lois relatives au statut d'immigration, sur la sécurité ou sur la sensibilité culturelle (Ahmad et al., 2004; Ahmad et al., 2009; Castro Zavala, 2020 ; Tam, 2004; Tam et al., 2016; Thurston et al., 2013). Les organisations travaillant avec les survivantes de la VPI possèdent des expertises pertinentes à partager auprès des organisations non spécialisées dans la VPI, afin d'améliorer leur compréhension de la problématique : la façon appropriée de répondre aux survivantes de la VPI et de les soutenir ; les meilleures pratiques pour ne pas les revictimiser ou les retraumatiser ; des approches à employer pour détecter de telles situations ; et des endroits vers lesquels orienter les victimes (Ahmad et al., 2009; Aujla, 2020 ; Holtmann et Rickards, 2018 ; Janssen et al., 2009 ; Souto et al., 2016). Une plus grande collaboration entre les différentes organisations faciliterait également l'orientation des survivantes vers les services appropriés, pour éviter qu'elles se heurtent sur le phénomène des portes tournantes (Guruge et Humphreys, 2009).

Le fait de travailler dans un territoire culturellement diversifié comme Montréal-Nord signifie également qu'il est essentiel que les services soient adaptés aux besoins des clientes FAIMR. Cela peut signifier qu'une organisation a des politiques de recrutement claires qui encouragent l'embauche d'autres FAIMR représentatives des clientes avec lesquelles ils travaillent (en matière de langue, de culture, de religion, etc.). Cela signifie également l'importance de la créativité et de la flexibilité pour les prestataires de services qui s'attaquent aux multiples obstacles auxquels les FAIMR sont confrontées lorsqu'elles tentent d'accéder aux services. Par ailleurs, cette recension des écrits a mis en évidence le fait que les enfants jouent un rôle important dans la capacité des femmes à chercher de l'aide et à décider de quitter une relation violente. Les enfants peuvent rendre difficile la recherche de services pour les femmes, soit parce qu'elles n'ont pas l'argent ou les relations nécessaires pour laisser leurs enfants à la maison avec quelqu'un, soit parce qu'il est difficile de se rendre aux services avec leurs enfants (Guruge et Humphreys, 2009). Les participants et participantes à l'étude de Guruge et HUMphreys (2009) ont explicitement demandé des visites à domicile par des organisations

bien que cela puisse être difficile à réaliser en fonction des enjeux de sécurité des femmes, les organisations de lutte contre la VPI pourraient travailler avec d'autres organisations et services qui effectuent déjà des visites à domicile dans le cadre de leurs activités régulières (ex. les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux [CIUSSS]). D'autres solutions pour les organisations pourraient être d'annoncer explicitement quels enfants sont autorisés à accompagner leur mère dans leurs bureaux, ou même de proposer une garderie dans leurs locaux, afin que les femmes puissent rencontrer un ou une prestataire de services en privé.

Une recommandation concernant les pratiques organisationnelles, qui peut être considérée comme un enjeu (Labarre et al., 2019), mais qui est basée sur les souhaits exprimés par les FAIMR dans cette revue de la littérature, est de ne pas travailler uniquement avec les filles et les femmes individuellement, mais aussi avec les hommes, les couples et les familles. Les femmes ont exprimé que, souvent, leur objectif n'est pas nécessairement de se séparer des personnes ayant des comportements violents, car cela va à l'encontre de leurs valeurs culturelles de familisme et risque de leur créer encore plus de problèmes avec leur famille, leur belle-famille et la communauté au sens large (ex. Janssen et al., 2009 ; Okeke-Ihejirika et al., 2018). Si certaines femmes décident finalement de se séparer, d'autres souhaitent simplement trouver un moyen d'améliorer leur situation tout en restant avec leur partenaire. Une approche féministe visant à autonomiser les femmes et à réduire les inégalités entre les sexes implique de laisser les femmes décider elles-mêmes de ce qu'elles veulent et de ce qu'elles pensent être le mieux pour elles, mais aussi de s'attaquer aux causes profondes de la VPI, notamment les attitudes patriarcales et la normalisation de la violence tant chez les femmes que chez les hommes. Il est cependant évident qu'une telle approche ne fonctionnera pas avec tous les partenaires violents. Il y a des partenaires qui exercent consciemment, à dessein, une domination et un contrôle sur quelqu'un et qui n'ont aucune envie de changer, car cela impliquerait de renoncer à leur pouvoir et à leur contrôle. Pour d'autres, en revanche, il peut s'agir d'un problème plus situationnel : ils ont subi des traumatismes et des abus dans leur jeunesse, ils n'ont jamais appris à s'exprimer de manière saine et respectueuse, ils ont des problèmes de santé mentale, etc. Certaines femmes ont également exprimé à travers cette revue de la littérature leur préférence envers les approches moins individualistes (comme c'est le cas dans la culture occidentale) et les approches plus holistiques et collectivistes. Le fait de travailler avec les communautés culturelles pour trouver des stratégies de sensibilisation sur la VPI semble être une pratique prometteuse.

6.3 Au niveau micro

Les services et les organisations peuvent également mettre en œuvre des activités qui ont plusieurs effets positifs au niveau micro, comme la déstigmatisation de la VPI en tant que sujet tabou, le renforcement des réseaux sociaux et la recherche de soutien informel. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation accrues sur la VPI et ses conséquences pour les habitants et les habitantes de Montréal-Nord sont recommandées. Il est important que ces campagnes soient adaptées pour les différentes cultures et disponibles dans différentes langues (Alghamdi et al., 2021 ; Guruge et Humphreys, 2009). Dans le but d'encourager la normalisation des discussions sur le sexe et les relations avec les adolescents et les adolescentes, la sensibilisation et l'éducation semblent des stratégies pertinentes. Celles-ci pourraient cibler non seulement les parents, mais aussi les écoles, les centres communautaires et les groupes s'intéressant à la jeunesse. Ces stratégies doivent être diffusées par plusieurs canaux différents, notamment les journaux, la télévision, les médias sociaux, et les institutions communautaires (ex. les écoles, les bibliothèques, les centres communautaires, les garderies et les bâtiments religieux) (Guruge et Humphreys, 2009).

Les services et les organisations peuvent aussi jouer un rôle clé dans le renforcement des réseaux sociaux des FAIMR. Une possibilité serait d'aider les FAIMR à identifier et à organiser des activités qui les intéressent. Ces activités n'ont pas besoin d'être axées sur la VPI ou la thérapie, mais l'objectif peut être simplement de rassembler les gens et de briser l'isolement (Guruge et Humphreys, 2009). En particulier, les activités ou les cours axés sur le développement de compétences telles que l'apprentissage des langues officielles du Canada ou la gestion d'un budget contribuent à renforcer la confiance et l'autonomie (Ahmad et al., 2013; Kanagaratnam et al., 2012 ; Souto et al., 2016). Une autre approche consisterait, pour les organisations spécialisées dans la lutte contre la VPI, à identifier les FAIMR connues et intégrées dans leurs communautés, et à les former sur les manières de reconnaître les signes et les symptômes de la VPI et de soutenir les survivantes (OCASI, n.d.).

Nous donnons un aperçu des recommandations visant l'amélioration des services dans un contexte culturellement diversifié comme Montréal-Nord dans la figure 2.

FIGURE 2

NIVEAU MACRO	
<p>APPROCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeurs égalitaires • Féministe, intersectionnelle et interculturelle • Socioécologique 	<p>POLITIQUES ET ACTIONS</p> <p>Financement adéquat des services communautaires et sociaux, y compris les organisations de femmes et les centres culturels</p> <hr/> <p>Politiques de reconnaissance des diplômes étrangers</p> <hr/> <p>Incitations pour les entreprises, les commerces et les organisations à embaucher des personnes immigrantes</p> <hr/> <p>Politiques d'immigration adaptées aux besoins des FAIMR victimes de VPI avec statut précaire</p> <hr/> <p>Accessibilité aux cours de francisation, quel que soit le statut des FAIMR</p> <hr/> <p>Politiques qui promeuvent des changements systémiques concernant les normes et attitudes de genre préjudiciables persistantes</p>
NIVEAU EXO	
<p>APPROCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration ou action intersectorielle • Sécurité et sensibilité culturelles • Créativité et flexibilité • Participatives 	<p>POLITIQUES ET ACTIONS</p> <p>Comités de différents types d'organisations et parties prenantes travaillant avec les FAIMR, dans le but de réduire ensemble le risque de VPI</p> <hr/> <p>Pour les organisations de lutte contre la VPI, plus de formations et de possibilités de développement professionnel sur la sécurité et la sensibilité culturelle</p> <hr/> <p>Pour les organisations non spécialisées dans la VPI, plus de formations sur la VPI et les approches tenant compte des traumatismes</p> <hr/> <p>Travailler sur des enjeux transversaux pour soutenir l'autonomie des femmes : par exemple, sur l'employabilité</p> <hr/> <p>Embaucher des personnes qui reflètent la diversité culturelle, religieuse et ethnique de leur clientèle</p> <hr/> <p>Des politiques et stratégies claires au sein des organisations non spécialisées dans la VPI, sur comment adresser la problématique et soutenir leurs clientes qui vivent avec la VPI</p> <hr/> <p>Des politiques sensibles à la culture au sein des organisations de lutte contre la VPI qui n'exigent pas qu'une femme quitte son agresseur pour bénéficier de services</p> <hr/> <p>Soutien psychosocial non seulement aux victimes, mais aussi aux conjoints ayant des comportements violents (CCV)</p> <hr/> <p>Mise en place de programmes dirigés vers les CCV et les jeunes</p> <hr/> <p>Intégrer la sensibilisation à la VPI pour les clientes FAIMR au sein d'organisations non spécialisées dans la violence par exemple, les cours de francisation pourraient inviter des intervenantes d'organisations centrées sur la VPI à parler brièvement, mais régulièrement, à leurs cours, puisqu'ils ont déjà accès à beaucoup de FAIMR mobilisées</p>

Coordonner des visites à domicile aux FAIMR qui recherchent des services, car les FAIMR qui ont des enfants peuvent avoir du mal à quitter la maison ou ne pas avoir les moyens de payer pour la garde d'enfants

Campagnes d'information et de sensibilisation, et la création de safe spaces au sein des écoles secondaires, avec des conseillères et des conseillers d'orientation formés pour adresser la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents et les adolescentes

Impliquer les écoles pour parler aux jeunes et à leurs parents et travailler à long terme avec la communauté pour changer la mentalité sur les rapports inégaux entre les genres

NIVEAU MICRO

APPROCHES

- Déstigmatisation de la VPI
- Communautaire
- Renforcement des réseaux sociaux et du filet de sécurité

POLITIQUES ET ACTIONS

Campagnes d'information et de sensibilisation sur la VPI, adaptées à la culture des communautés ethniques, religieuses et culturelles, dans leur propre langue

Sélection et formation de pairs leaders FAIMR par des organisations pour identifier et soutenir d'autres FAIMR vivant avec la VPI

Sélection et formation de pairs leaders hommes par des organisations pour agir en tant qu'agents de changement social et d'alliés des femmes au sein de leur communauté

Sélection et soutien des groupes FAIMR par des organisations du milieu pour la mise en place d'activités réalisées par et pour elles-mêmes



CONCLUSIONS

La recension des écrits a révélé l'interrelation entre les différents niveaux et l'importance de tenir compte d'une vision plus large lors de la formulation de recommandations pour améliorer les services. Cette recension a également permis de constater que les besoins des FAIMR sont multiples et existent sur plusieurs plans : soutien émotionnel et matériel, information, accompagnement, intégration sociale, apprentissage des langues officielles, reconnaissance de diplômes, etc. Les recommandations doivent tenir compte d'un éventail de ressources et de services concertés pour apporter une réponse intégrale. En ce sens, la création ou le renforcement de services destinés aux CCV répond à des demandes des FAIMR documentées dans les études analysées. En outre, la formation des prestataires de services est importante. Trois thèmes se dégagent des études recensées : l'information sur les politiques d'immigration, l'adoption d'approches théoriques pour mieux comprendre les difficultés vécues par les FAIMR, et le développement de pratiques d'intervention culturellement sensibles. Enfin, nous constatons le manque de connaissances des besoins des adolescentes issues de l'immigration et des obstacles qu'elles rencontrent pour avoir accès aux services. Le fait de combler cette lacune est d'une grande importance pour prévenir la VPI à un plus jeune âge.

En gardant les recommandations à l'esprit, plusieurs d'entre elles sont réalistes et réalisables dans le cadre du projet *Vers des changements systémiques pour éliminer la violence subie par les adolescentes et femmes immigrantes*. Nous notons particulièrement comme pistes prometteuses l'organisation d'un plus grand nombre d'activités sociales par, pour et avec les femmes et les adolescentes, l'augmentation des formations sur la VPI, la mobilisation des acteurs et actrices autour des droits et des politiques en matière d'immigration, l'inclusion de la compétence culturelle dans les pratiques d'intervention, la sensibilisation de la communauté à la VPI, ainsi que le renforcement de la collaboration entre les secteurs.

RÉFÉRENCES

1. Abji, S. (2018). Postnational Acts of Citizenship: How an Anti-Border Politics Is Shaping Feminist Spaces of Service Provision in Toronto, Canada. *International Feminist Journal of Politics*, 20(4), 501–523. <https://doi.org/10.1080/14616742.2018.1480901>
2. Abraham, M., et Tastsoglou, E. (2016). Addressing Domestic Violence in Canada and the United States: The Uneasy Co-Habitation of Women and the State. *Current Sociology*, 64(4), 568–585. <https://doi.org/10.1177/0011392116639221>
3. Adamuti-Trache, M. (2012). Language Acquisition Among Adult Immigrants in Canada. *Adult Education Quarterly*, 63(2), 103–126. <https://doi.org/10.1177/0741713612442804>
4. Ahmad, F., Riaz, S., Barata, P., et Stewart, D. E. (2004). Patriarchal Beliefs and Perceptions of Abuse Among South Asian Immigrant Women. *Violence against Women*, 10(3), 262–282. <https://doi.org/10.1177/1077801203256000>
5. Ahmad, F., Driver, N., McNally, M. J., et Stewart, D. E. (2009). “Why Doesn’t She Seek Help for Partner Abuse?” An Exploratory Study with South Asian Immigrant Women. *Social Science & Medicine*, 69(4), 613–622. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2009.06.011>
6. Ahmad, F., Rai, N., Petrovic, B., Erickson, P. E., et Stewart, D. E. (2013). Resilience and Resources Among South Asian Immigrant Women as Survivors of Partner Violence. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 15(6), 1057–1064. <https://doi.org/10.1007/s10903-013-9836-2>
7. Alaggia, R., Regehr, C., et Rishchynski, G. (2009). Intimate Partner Violence and Immigration Laws in Canada: How Far Have We Come? *International Journal of Law and Psychiatry*, 32(6), 335–341. <https://doi.org/10.1016/j.ijlp.2009.09.001>
8. Alaggia, R., Regehr, C., et Jenney, A. (2012). Risky Business: An Ecological Analysis of Intimate Partner Violence Disclosure. *Research on Social Work Practice*, 22(3), 301–312. <https://doi.org/10.1177/1049731511425503>

9. Alaggia, R., Maiter, S., et Jenney, A. (2017). In Whose Words? Struggles and Strategies of Service Providers Working with Immigrant Clients with Limited Language Abilities in the Violence Against Women Sector and Child Protection Services. *Child & Family Social Work*, 22(1), 472–481. <https://doi.org/10.1111/cfs.12266>
10. Alghamdi, M. S., Lee, B. K., et Nagy, G. A. (2021). Intimate Partner Violence among Canadian Muslim Women. *Journal of Interpersonal Violence*, 088626052110215. <https://doi.org/10.1177/08862605211021516>
11. Aujla, W. (2020). “It Was Like Sugar-Coated Words”: Revictimization When South Asian Immigrant Women Disclose Domestic Violence. *Affilia*, 36(2), 088610992091603. <https://doi.org/10.1177/0886109920916038>
12. Banerjee, R., et Lee, B. Y. (2012). Decreasing the Recent Immigrant Earnings Gap: The Impact of Canadian Credential Attainment. *International Migration*, 53(2), 205–218. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2012.00775.x>
13. Bhuyan, R., et Bragg, B. (2021). Epistemologies of Bordering: Domestic Violence Advocacy with Marriage Migrants in the Shadow of Deportation. *Migration Studies*. <https://doi.org/10.1093/migration/mnz025>
14. Boulet, M. (2012). Le degré de déqualification professionnelle et son effet sur les revenus d'emploi des femmes immigrantes membres d'une minorité visible du Québec. *Canadian Journal of Women and the Law*, 24(1), 53–81. <https://doi.org/10.3138/cjwl.24.1.053>
15. Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*, Harvard University Press: Cambridge, MA.
16. Caillouette, J., Roos, J.-F., et Aubin, J.-F. (2013). Les enjeux de l'intervention sociale territoriale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), p. 19-34. doi : 10.7202/1024977ar.
17. Castro-Zavala, S. (2020). L'intervention en maison d'hébergement auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale : une analyse intersectionnelle des pratiques. *Canadian Social Work Review*, 37(1), 141–161. <https://doi.org/10.7202/1069986ar>

18. Cousineau, M.M., Fernet, M., Phiibert. M., Gravel, S., Désilets, L., et Rodrigues, P. (2019). Portrait de la violence conjugale et de la violence dans les relations amoureuses des jeunes à Montréal-Nord et de l'offre de services en la matière. Trajetvi. <https://www.tcvcm.ca/files/2020-05/portrait-violence-conjugale-montreal-nord.pdf?bae6780178>
19. Couture-Carron, A. (2020). Shame, Family Honor, and Dating Abuse: Lessons from an Exploratory Study of South Asian Muslims. *Violence against Women*, 107780121989511. <https://doi.org/10.1177/1077801219895115>
20. Couture-Carron, A., Zaidi, A. U., et Ammar, N. H. (2022). Battered Immigrant Women and the Police: A Canadian Perspective. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 0306624X2098653. <https://doi.org/10.1177/0306624x20986534>
21. Creese, G., et Wiebe, B. (2012). "Survival Employment": Gender and Deskilling among African Immigrants in Canada. *International Migration*, 50(5), 56–76. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2009.00531.x>
22. Educaloi. n.d. Immigration Status and Social Services. https://educaloi.qc.ca/wp-content/uploads/guide_immigration_ang.pdf
23. Dlamini, N., Anucha, U., et Wolfe, B. (2012). Negotiated Positions. *Affilia*, 27(4), 420–434. <https://doi.org/10.1177/0886109912464479>
24. Dyck, I. (2017). Migrant Mothers, Home and Emotional Capital – Hidden Citizenship Practices. *Ethnic and Racial Studies*, 41(1), 98–113. <https://doi.org/10.1080/01419870.2017.1288917>
25. Fondation canadienne des Femmes. (2016). "Fact Sheet: Moving Women out of Violence", https://canadianwomen.org/wp-content/uploads/2017/09/FactSheet-VAWandDV_Feb_2018-Update.pdf
26. Foshee, V. A., Benefield, T. S., Ennett, S. T., Bauman, K. E., et Suchindran, C. (2004). Longitudinal Predictors of Serious Physical and Sexual Dating Violence Victimization during Adolescence. *Preventive Medicine*, 39, 1007–1016. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2004.04.014>

27. Fredland, N., Ricardo, I., Campbell, J., Sharps, P., Kub, J. et Yonas, M. (2005). The Meaning of Dating Violence in the Lives of Middle School Adolescents: A Report of a Focus Groups Study. *Journal of School Violence*, 4(2), 95–114. doi: 10.1300/52002504n02_06
28. Gagné, D., Laforest, J., et Maurice, P. (2016). Guide d'analyse de la violence conjugale sur un territoire. Institut national de santé publique du Québec.
29. Gagnon, A. J., et Stewart, D. E. (2014). Resilience in International Migrant Women Following Violence Associated with Pregnancy. *Archives of Women's Mental Health*, 17(4), 303–310. <https://doi.org/10.1007/s00737-013-0392-5>
30. Gillis, J. R., Diamond, S. L., Jebely, P., Orekhovsky, V., Ostovich, E. M., MacIsaac, K., Sagrati, S., et Mandell, D. (2006). Systemic Obstacles to Battered Women's Participation in the Judicial System. *Violence against Women*, 12(12), 1150–1168. <https://doi.org/10.1177/1077801206293500>
31. Godoy-Ruiz, P., Toner, B., Mason, R., Vidal, C., et McKenzie, K. (2015). Intimate Partner Violence and Depression Among Latin American Women in Toronto. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 17(6), 1771–1780. <https://doi.org/10.1007/s10903-014-0145-1>
32. Gracia Leiva, M., Puente Martínez, A., Ubillos Landa, S., et Páez Rovira, D. (2019). La violencia en el noviazgo (VN): Una revisión de meta-análisis. *Anales de psicología*, 35, 300-313. <https://doi.org/10.6018/analesps.35.2.333101>
33. Guruge, S., et Humphreys, J. (2009). Barriers Affecting Access to and Use of Formal Social Supports Among Abused Immigrant Women. *Canadian Journal of Nursing Research*, 41(3):64–84. PMID: 19831055.
34. Guruge, S., Zanchetta, M. S., Roche, B., et Lucchese, S. P. (2019). New Lives, New Challenges: Access to Intimate Partner Violence Services for Portuguese-Speaking Immigrant Women. *Revista Eletrônica de Enfermagem*, 21. <https://doi.org/10.5216/ree.v21.55653>
35. Heise, L. (1998). Violence Against Women: An Integrated, Ecological Framework, *Violence Against Women*, 4(3): 262–290.

36. Holtmann, C. (2016). Christian and Muslim Immigrant Women in the Canadian Maritimes. *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, 45(3), 397–414. <https://doi.org/10.1177/0008429816643115>
37. Holtmann, C., et Rickards, T. (2018). Domestic/Intimate Partner violence in the Lives of Immigrant Women: A New Brunswick Response. *Canadian Journal of Public Health*, 109(3), 294–302. <https://doi.org/10.17269/s41997-018-0056-3>
38. Hyman, I., Forte, T., Mont, J. D., Romans, S., et Cohen, M. M. (2006). Help-Seeking Rates for Intimate Partner Violence (IPV) Among Canadian Immigrant Women. *Health Care for Women International*, 27(8), 682–694. <https://doi.org/10.1080/07399330600817618>
39. Hyman, I., Guruge, S., et Mason, R. (2008). The Impact of Migration on Marital Relationships: A Study of Ethiopian Immigrants in Toronto. *Journal of Comparative Family Studies*, 39(2), 149–163. <https://doi.org/10.3138/jcfs.39.2.149>
40. Janssen, P. A., Henderson, A. D., et MacKay, K. L. (2009). Family Violence and Maternal Mortality in the South Asian Community: The Role of Obstetrical Care Providers. *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, 31(11), 1045–1049. [https://doi.org/10.1016/s1701-2163\(16\)34349-3](https://doi.org/10.1016/s1701-2163(16)34349-3)
41. Jayasuriya-Illesinghe, V. (2018). Immigration Policies and Immigrant Women's Vulnerability to Intimate Partner Violence in Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 19(2), 339–348. <https://doi.org/10.1007/s12134-018-0545-5>
42. Johnson, H., N. Ollus and S. Nevala. (2008). *Violence Against Women: An International Perspective*. New York. Springer.
43. Kanagaratnam, P., Mason, R., Hyman, I., Manuel, L., Berman, H., et Toner, B. (2012). Burden of Womanhood: Tamil Women's Perceptions of Coping with Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence*, 27(7), 647–658. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9461-1>
44. Labarre, M., Brodeur, N., Roy, et Bousquet, M-A (2019). Practitioners' Views on IPV and its Solutions: An Integrative Literature Review. *Trauma Violence, & Abuse*, 20, 678-692. <https://doi.org/10.1177/1524838017728709>

45. Lachapelle, R., et Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Presses de l'Université du Québec.
46. Mason, R., Hyman, I., Berman, H., Guruge, S., Kanagaratnam, P., et Manuel, L. (2008). "Violence Is an International Language": Tamil Women's Perceptions of Intimate Partner Violence. *Violence against Women*, 14(12), 1397–1412. <https://doi.org/10.1177/1077801208325096>
47. Mehta, P., et Gagnon, A. J. (2016). Responses of International Migrant Women to Abuse Associated with Pregnancy. *Violence against Women*, 22(3), 292–306. <https://doi.org/10.1177/1077801215583622>
48. Merali, N. (2009). Experiences of South Asian Brides Entering Canada After Recent Changes to Family Sponsorship Policies. *Violence against Women*, 15(3), 321–339. <https://doi.org/10.1177/1077801208330435>
49. OCASI. (n.d.). Initiative to End Gender-Based Violence. <https://ocasi.org/gender-based-violence>
50. Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Muster, J., Ndem, A., Chambers, T., et Pow, V. (2018). A Scoping Review on Intimate Partner Violence in Canada's Immigrant Communities. *Trauma, Violence, & Abuse*, 152483801878915. <https://doi.org/10.1177/1524838018789156>
51. OMS. (2005). WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence Against Women. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/43309>
52. Ozturk, B., Li, Q., et Albright, D. L. (2019). Coping Strategies Among Immigrant Women Who Have Experienced Intimate Partner Violence in North America: A Narrative Review. *Aggression and Violent Behavior*, 48, 17–23. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2019.06.001>
53. Pittenger, S., Huit, T., et Hansen, D. (2016). Applying Ecological Systems Theory to Sexual Revictimization of Youth: Review with Implications for Research and Practice. *Aggression and Violent Behavior*, 26, 35–45. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.11.005>

54. QSR International Pty Ltd. (2020) NVivo (released in March 2020), <https://www.qsrinternational.com/nvivo-qualitative-data-analysis-software/home>
55. Shaw, E., et Godin, P. (2019). Le financement de la mission des organismes communautaires de Montréal-Nord. Rapport produit à l'intention de la Table de quartier et de l'arrondissement de Montréal-Nord. <https://www.lescale.org/medias/files/MEDIA/NOUVELLES/Publications/2019-09-17%20-%20Pr%C3%A9sentation%20financement%20organismes.pdf>
56. Shirwadkar, S. (2004). Canadian Domestic Violence Policy and Indian Immigrant Women. *Violence against Women*, 10(8), 860–879. <https://doi.org/10.1177/1077801204266310>
57. Souto, R. Q., Guruge, S., Merighi, M. A. B., Jesus, M. C. P. de, Egit, S., et Knowles, L. (2016). Intimate Partner Violence Among Speaking Immigrant Adult Portuguese Women in Canada. *Revista Da Escola de Enfermagem Da USP*, 50(6), 905–912. <https://doi.org/10.1590/s0080-623420160000700005>
58. Tam, D. (2004). Culturally Responsive Advocacy Intervention with Abused Chinese-Canadian Women. *British Journal of Social Work*, 34(2), 269–277. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bch026>
59. Tam, D., Tutty, L. M., Zhuang, Z. H., et Paz, E. (2015). Racial Minority Women and Criminal Justice Responses to Domestic Violence. *Journal of Family Violence*, 31(4), 527–538. <https://doi.org/10.1007/s10896-015-9794-7>
60. Thurston, W. E., Roy, A., Clow, B., Este, D., Gordey, T., Haworth-Brockman, M., McCoy, L., Beck, R. R., Saulnier, C., et Carruthers, L. (2013). Pathways Into and Out of Homelessness: Domestic Violence and Housing Security for Immigrant Women. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 11(3), 278–298. <https://doi.org/10.1080/15562948.2013.801734>
61. Walton-Roberts, M. (2008). Weak Ties, Immigrant Women and Neoliberal States: Moving Beyond the Public/Private Binary. *Geoforum*, 39(1), 499–510. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2007.10.006>

ANNEXE 1. LISTE DES ARTICLES RÉPERTORIÉS PAR LA RECENSION DES ÉCRITS

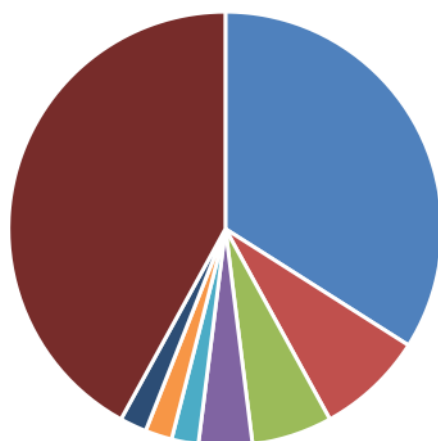
Auteurs ou autrices (année)	Titre
Abji (2018)	Postnational Acts of Citizenship: How an Anti-Border Politics Is Shaping Feminist Spaces of Service Provision in Toronto, Canada
Abraham et Tastsoglou (2016)	Addressing Domestic Violence in Canada and the United States: The Uneasy Co-Habitation of Women and the State
Ahmad et al. (2009)	"Why Doesn't She Seek Help for Partner Abuse?" An Exploratory Study with South Asian Immigrant Women
Ahmad et al. (2013)	Resilience and Resources Among South Asian Immigrant Women as Survivors of Partner Violence
Ahmad et al. (2004)	Patriarchal Beliefs and Perceptions of Abuse Among South Asian Immigrant Women
Alaggia et al. (2017)	In Whose Words? Struggles and Strategies of Service Providers Working with Immigrant Clients with Limited Language Abilities in the Violence Against Women Sector and Child Protection Services
Alaggia et al. (2012)	Risky Business: An Ecological Analysis of Intimate Partner Violence Disclosure
Alaggia et al. (2009)	Intimate Partner Violence and Immigration Laws in Canada: How Far Have We Come?
Alghamdi et al. (2021)	Intimate Partner Violence Among Canadian Muslim Women
Aujla (2020)	"It Was Like Sugar-Coated Words": Revictimization When South Asian Immigrant Women Disclose Domestic Violence
Barata et al. (2005)	Portuguese Immigrant Women's Perspectives on Wife Abuse: A Cross-Generational Comparison
Bhuyan et Bragg (2021)	Epistemologies of Bordering: Domestic Violence Advocacy with Marriage Migrants in the Shadow of Deportation
Boels (2015)	Crimes justifiés par l'honneur Agir pour soutenir les victimes potentielles
Castro Zavala (2020)	L'intervention en maison d'hébergement auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale : une analyse intersectionnelle des pratiques
Couture-Carron (2020)	Shame, Family Honor, and Dating Abuse: Lessons from an Exploratory Study of South Asian Muslims
Couture-Carron et al. (2022)	Battered Immigrant Women and the Police: A Canadian Perspective
Gagnon et Stewart (2014)	Resilience in International Migrant Women Following Violence Associated with Pregnancy
Gillis et al. (2006)	Systemic Obstacles to Battered Women's Participation in the Judicial System
Giurgiu (2012)	Requested

Godoy-Ruiz et al. (2015)	Intimate Partner Violence and Depression Among Latin American Women in Toronto
Guruge et Humphreys (2009)	Barriers Affecting Access to and Use of Formal Social Supports Among Abused Immigrant Women
Guruge et al. (2009)	Intimate Male Partner Violence in the Migration Process: Intersections of Gender, Race and Class
Guruge et al. (2019)	New Lives, New Challenges: Access to Intimate Partner Violence Services for Portuguese-Speaking Immigrant Women
Holtmann (2016)	Christian and Muslim Immigrant Women in the Canadian Maritimes: Considering Their Strengths and Vulnerabilities in Responding to Domestic Violence
Holtmann et Rickards (2018)	Domestic/Intimate Partner Violence in the Lives of Immigrant Women: A New Brunswick Response
Hyman et al. (2006)	Help-Seeking Rates for Intimate Partner Violence (IPV) Among Canadian Immigrant Women
Hyman et al. (2009)	Help-Seeking Behavior for Intimate Partner Violence Among Racial Minority Women in Canada
Hyman et al. 2006	Perceptions of and Responses to Woman Abuse Among Tamil Women in Toronto
Hyman et al. (2008)	The Impact of Migration on Marital Relationships: A Study of Ethiopian Immigrants in Toronto
Hyman et al. (2011)	Perceptions of Factors Contributing to Intimate Partner Violence Among Sri Lankan Tamil Immigrant Women in Canada
Janssen et al. (2009)	Family Violence and Maternal Mortality in the South Asian Community: The Role of Obstetrical Care Providers
Jayasuriya-Illesinghe (2018)	Immigration Policies and Immigrant Women's Vulnerability to Intimate Partner Violence in Canada
Kanagaratnam et al. (2012)	Burden of Womanhood: Tamil Women's Perceptions of Coping with Intimate Partner Violence
Kimber et al. (2013)	The Associations Between Sex, Immigrant Status, Immigrant Concentration and Intimate Partner Violence: Evidence from the Canadian General Social Survey
Kharat (2015)	Power, Helplessness and Compromising: Influences of Resettlement on Incidence of Intimate Partner Violence
Mason et al. (2008)	"Violence Is an International Language": Tamil Women's Perceptions of Intimate Partner Violence
McDonald (2000)	The Right to Know: Women, Ethnicity, Violence and Learning About the Law
Mehta et Gagnon (2016)	Responses of International Migrant Women to Abuse Associated with Pregnancy
Merali (2009)	Experiences of South Asian Brides Entering Canada After Recent Changes to Family Sponsorship Policies
Okeke-Ihejirika et al. (2018)	A Scoping Review on Intimate Partner Violence in Canada's Immigrant Communities

Ozturk et al. (2019)	Coping Strategies Among Immigrant Women Who Have Experienced Intimate Partner Violence in North America: A Narrative Review
Sharma (2001)	Healing The Wounds of Domestic Abuse: Improving the Effectiveness of Feminist Therapeutic Interventions with Immigrant and Racially Visible Women Who Have Been Abused
Shirwadkar (2004)	Using Document Review, Unstructured Interviews with Indian Immigrant Women, and Discussions with Service Providers, this Article Explores the IPV Experiences of Indian Women
Souto et al. (2019)	Intimate Partner Violence Among Older Portuguese Immigrant Women in Canada
Souto et al. (2016)	Intimate Partner Violence Among Portuguese Speaking Immigrant Adult Women in Canada
Tam (2004)	Culturally Responsive Advocacy Intervention with Abused Chinese Canadian Women
Tam et al. (2016)	Racial Minority Women and Criminal Justice Responses to Domestic Violence
Thurston et al. (2013)	Pathways Into and Out of Homelessness: Domestic Violence and Housing Security for Immigrant Women
Walton-Roberts (2008)	Weak Ties, Immigrant Women and Neoliberal States: Moving Beyond the Public/Private Binary

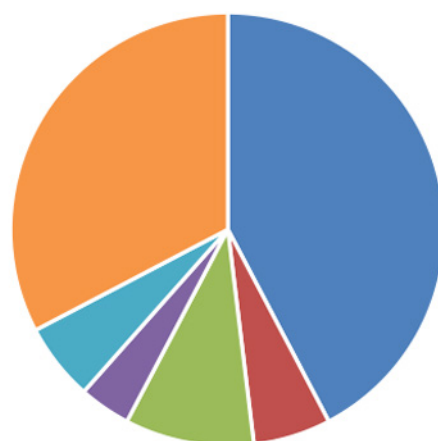
ANNEXE 2. APERÇU DES CARACTÉRISTIQUES DES ARTICLES INCLUS

Répartition des articles selon l'origine du groupe



- Sud-Asiatique [n = 17]
- Portugaise [n = 4]
- Musulmane [n = 3]
- Latino-américaine [n = 2]
- Chrétienne [n = 1]
- Éthiopienne [n = 1]
- Sikh [n = 1]
- Pas spécifique [n = 21]

Répartition des articles par région géographique



- Ontario [n = 22]
- Québec [n = 4]
- Colombie-Britannique [n = 5]
- Maritimes [n = 2]
- Prairies [n = 3]
- Non indiqué [n = 17]

Répartition des articles par l'âge des personnes participantes immigrantes ou racisées



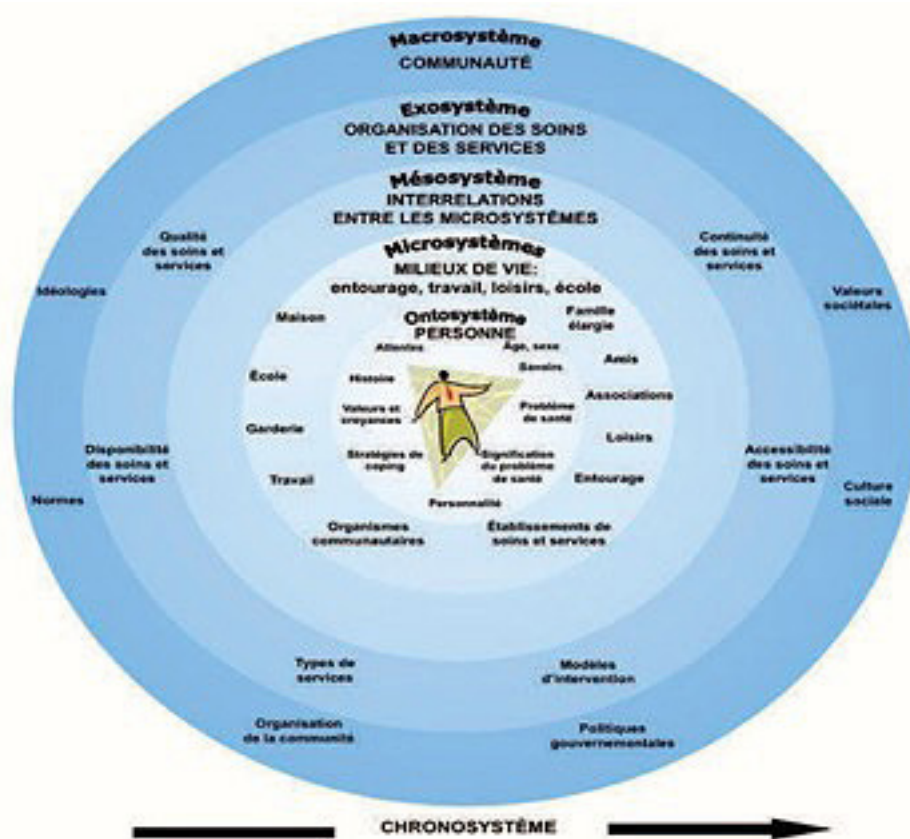
■ Adolescence [n = 8]

■ Personnes âgées 65+ ans [n = 10]

■ Adultes 20 - 64 ans [n = 29]

■ Non indiqué ou non applicable [n = 13]

ANNEXE 3. MODÈLE SOCIOÉCOLOGIQUE (GAUVIN-LEPAGE ET LEFEBVRE, 2010)





NOVEMBRE 2023

© Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions